

Bill n° 132, intitulé: loi pour faire droit à Jean Duncan Girard.—M. Maybank.

Bill n° 133, intitulé: loi pour faire droit à Evelyn Sylvia Jones Bowen.—M. Maybank.

Bill n° 134, intitulé: loi pour faire droit à Joseph-Eugène-Ernest Bourbonnais.—M. Maybank.

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

INDEMNISATION DES AYANTS DROIT DE FEU LE DOCTEUR BOWIE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. R. WEBB (Leeds): J'aimerais poser une question au ministre des Affaires des anciens combattants. Je regrette de n'avoir pu lui en donner avis avant l'ouverture de la séance. Quelle décision a-t-on prise en ce qui a trait à l'acquittement des frais d'enterrement et au versement d'une pension à la veuve et aux enfants de feu le docteur Bowie qui a été tué alors qu'il exerçait les fonctions de médecin à l'emploi du ministère des Affaires des anciens combattants?

L'hon. MILTON F. GREGG (ministre des Affaires des anciens combattants): Je m'intéresse à l'affaire. On m'a dit à midi qu'il faudrait inclure la subvention destinée à Mme Bowie dans les crédits du ministère. Afin de hâter la solution, nous avons donc décidé d'ajouter un poste à cet égard aux crédits supplémentaires de l'année en cours. Dans l'intervalle, je donne à l'honorable député l'assurance que nous prendrons toutes les mesures possibles en vue d'épargner des embarras à la veuve.

L'HUILE COMBUSTIBLE

QUESTION SUR L'ACCROISSEMENT DES APPROVI- SIONNEMENTS DESTINÉ À ASSURER LE MAINTIEN DES PRIX ACTUELS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. P. MANROSS (London): Etant donné que certains vendeurs ont porté de 17½c. à 26c. et 28c. le gallon le prix de l'huile combustible destinée au chauffage des maisons, le ministre du Commerce pourrait-il nous dire s'il sera possible d'accroître nos réserves actuelles, afin que les clients puissent continuer à payer le prix fixé dans leur contrat?

Le très hon. C. D. HOWE (ministre du Commerce): Je dois dire qu'aucune loi ne permet au ministre du Commerce, pas plus d'ailleurs qu'à tout autre ministre, de s'ingérer dans la distribution de l'huile combustible ou d'en régler le prix. Le Gouvernement s'est cependant entremis pour qu'aucun Canadien ne

manquât d'huile combustible; je crois qu'à ce sujet, nous avons remporté du succès. Quant aux prix, la difficulté provient habituellement de ce que des vendeurs peu importants ont continué à prendre de nouveaux clients,—bien que le Gouvernement les eût priés de n'en pas accepter,—sans s'assurer des approvisionnements supplémentaires de manière à satisfaire ces nouveaux clients. Ces vendeurs doivent maintenant obtenir leur huile combustible où ils le peuvent. Si le coût du transport est plus élevé, je suppose que les vendeurs assument la différence que, probablement, ils font payer au client.

M. COLDWELL: Le bon vieux régime de l'entreprise privée.

LES LÉGUMES FRAIS

IMPORTATIONS PAR AVION EN PROVENANCE DES ÉTATS-UNIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. O. PROBE (Regina): Je voulais poser une question au ministre des Finances (M. Abbott), mais je vois qu'il n'est pas là aujourd'hui. Je serais bien aise que son adjoint y réponde mais, s'il ne le peut, ma question pourra servir d'avis pour demain. Le ministre sait-il que chaque jour certains légumes frais, dont l'importation des États-Unis au Canada est interdite, sont transportés par avions commerciaux de Californie en notre pays? Le ministre nous expliquera-t-il pourquoi on laisse ainsi entrer ces légumes au Canada, quand on interdit l'importation au pays de légumes ordinaires comme la laitue et le céleri?

M. R. W. MAYHEW (adjoint parlementaire du ministre des Finances): Je prends note de la question afin de la signaler au ministre, et je ferai en sorte qu'on y réponde le plus tôt possible.

LES CLOUS

PRIORITÉ À L'ÉGARD DES ENTREPRISES DE LOGEMENT DE L'ÉTAT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. E. DROPE (Northumberland, Ont.): Le ministre du Commerce nous dirait-il si le gouvernement fédéral exerce une surveillance sur la distribution des clous? Dans le cas de l'affirmative, a-t-on établi des mesures prioritaires à l'égard des entreprises de logement de l'État, quand a-t-on donné des directives en ce sens et de quelle autorité se réclame-t-on?

Le très hon. C. D. HOWE (ministre du Commerce): Sous le régime des priorités, le ministère protège les maisons destinées à des